

Médiathèque JOHEL COUTURA

Guide de l'enseignant

Médiathèque JOHEL COUTURA
27 cours de la République 33390 Blaye
Tél : 05 57 42 23 58
biblio@blaye.fr
<http://blaye-pom.c3rb.org>



Le prêt

Différentes formules de prêt sont possibles selon le cadre dans lequel celui-ci s'inscrit.

Ce prêt est gratuit.

* Le prêt aux enseignants

L'inscription est nominative : nom de l'enseignant et nom de l'établissement scolaire.

Elle est valable un an.

Il peut être emprunté 45 documents imprimés maximum.

La durée de prêt est de 45 jours.

Ce prêt peut être renouvelé, sur demande, **1 fois**.

* Le prêt aux écoles

L'inscription se fait au nom de l'établissement scolaire accompagné du nom de son directeur.

Elle est valable un an.

Il peut être emprunté 50 documents imprimés maximum.

La durée de prêt est de 10 mois.

Ce prêt s'apparente à un dépôt et concerne tout particulièrement les sélections passées des Comités de lecture. Une liste des titres de ces sélections et de leur nombre d'exemplaires est disponible sur demande.

Livres en Citadelle

La médiathèque est partenaire de l'association Préface, organisatrice d'interventions d'auteurs et d'illustrateurs dans les classes du canton et de *Livres en Citadelle*, salon du livre.

Dans ce cadre, elle est un espace de rencontre entre organisateurs, enseignants et auteurs invités, que ce soit pour la préparation de la venue des auteurs dans les classes ou, plus informellement, à l'occasion de rencontres tous publics.

Animations



Outre les différentes expositions, dont celle des Comités de lecture, évoquée plus haut, la bibliothèque peut proposer des animations, en liaison notamment avec le conte :

- ◇ raconte-tapis
- ◇ tapis de lecture
- ◇ kamishibai

Accueil de classe

Il a lieu les **mardis, jeudis et vendredis matins**

Il concerne tous les niveaux, de la maternelle au secondaire et peut emprunter diverses formes :

L'accueil simple, s'apparentant à une familiarisation au lieu, à l'environnement livre : ce sont par exemple les « bains de lecture » des classes maternelles.

A l'issue de chaque visite, il est raconté une histoire par les bibliothécaires.

La visite-découverte, à partir des classes de CE : les ressources de la médiathèque et leur organisation.

La visite thématique : établie en liaison avec l'enseignant, elle s'articule sur un sujet faisant l'objet d'un travail de classe ou d'une animation particulière de la médiathèque.

La visite consacrée à l'apprentissage de la recherche documentaire : définition de l'objet de sa recherche, mise en place de la recherche et utilisation des ressources documentaires qu'elles soient imprimées ou électroniques.

Ces visites de classe sont établies sur rendez-vous, selon un délai plus ou moins long en fonction du type de visite souhaité et, le cas échéant planifiées sur l'année scolaire.

Documents abîmés, perdus, etc.

Les ouvrages proposés à l'emprunt sont, de façon générale, en bon état. Il est souhaitable qu'ils soient restitués de même, compte tenu d'une usure naturelle due à leur circulation.

Un document perdu devra être remplacé à l'identique, que ce document fasse partie des collections propres à la médiathèque ou, a fortiori, qu'il provienne de celles de la Bibliothèque Départementale de Prêt dont la médiathèque peut se faire le relais, notamment dans le cadre des Comités de lecture, et envers laquelle elle se trouve redevable de l'intégrité de ce qui lui a été fourni.



Les Comités de lecture

Initiée en 1997, dès la mise en place de la médiathèque, cette opération a pour but de favoriser le plus largement possible la diffusion de la littérature pour la jeunesse via le rapprochement des lieux de lecture – bibliothèques et écoles – et des publics – enfants et parents.

Partie prenante de cette manifestation, la médiathèque

- ◇ participe au choix des documents sélectionnés
- ◇ acquiert une sélection mise à disposition du public

Elle est également

- ◇ un lieu de rencontres entre partenaires
- ◇ un lieu d'animation, notamment lors de l'exposition des objets réalisés par les classes

Elle assure enfin, comme il a été évoqué plus haut, la conservation des sélections, tant pour en permettre une diffusion postérieure que pour en garder la mémoire.